



direction générale
de l'Aviation civile

FICHE D'IDENTIFICATION ULM

(à joindre à la carte d'identification)

a		b		c		d		e				f	Rég n°											
B		2		0		3		S		F		0		2		1		1		9		L		-

a) Construction en série : B - autres cas : A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	VIPER SD-4 ULSFR (P)
CONSTRUCTEUR Nom prénom / téléphone	TOMARK SRO
Adresse	Strojnicka 5 080 01 PRESOV - SLOVAQUIE

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues		néant		Options prévues		parachute de secours				
VSO		VNE		Masse à vide de référence		Masse à vide maximale		Masse maximale		
64 km/h		240 km/h		284 kg		304 kg		472,50 kg		
Nombre de siège(s)		Capacité réservoir(s)		Type de voilure		Surface alaire		Charge alaire		
2		70 litres		Naca 4415		10,80 m ²		43,75 kg/m ²		
Moteur				Hélice						
Marque Modèle		Puissance max cont.	Conso. horaire	Limitation	Marque		Référence	Pales	Matériau	Limitation
ROTAX 912 ULSFR		59 kW	14 l/h	5800 tr/min	DUC		01.05.001	3	Carbone	2600 tr/min
					PESZKE		AS 1730/1950	3	Composite	2386 tr/min
Réf. Manuel d'utilisation		Viper SD-4								
Réf. Manuel d'entretien		Viper SD-4								

Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile
Document établi le 06 Mai 2009

Visa de l'autorité

Adjoint au chef de pôle

Philippe Auradé

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour
toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM,
numéro de série :....., vendu à :.....
est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente
fiche d'identification.

à le :
signature et cachet de l'entreprise



direction générale
de l'Aviation civile

FICHE D'IDENTIFICATION ULM

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e					f	Rév n°
B	2	0	3	S	F	0	2	1	1	8	L	-

a) Construction en série : B - autres cas : A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	VIPER SD-4 UL (P)
CONSTRUCTEUR Nom prénom / téléphone	TOMARK SRO
Adresse	Strojnicka 5 080 01 PRESOV - SLOVAQUIE

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues		néant		Options prévues		parachute de secours			
VSO		VNE		Masse à vide de référence		Masse à vide maximale		Masse maximale	
64 km/h		240 km/h		284 kg		306 kg		472,50 kg	
Nombre de siège(s)		Capacité réservoir(s)		Type de voilure		Surface alaire		Charge alaire	
2		70 litres		Naca 4415		10,80 m ²		43,75 kg/m ²	
Moteur				Hélice					
Marque Modèle		Puissance max cont.	Conso. horaire	Limitation	Marque	Référence	Pales	Matériau	Limitation
ROTAX 912 UL		58 kW	14 l/h	5800 tr/min	DUC	01.05.001	3	Carbone	2600 tr/min
					PESZKE	AS 1730/1950	3	Composite	2386 tr/min
						-			
						-			
						-			
Réf. Manuel d'utilisation		Viper SD-4							
Réf. Manuel d'entretien		Viper SD-4							

Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile

Document établi le 06 Mai 2009



A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM,
numéro de série :, vendu à :,
est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente
fiche d'identification.

à le :
signature et cachet de l'entreprise

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de l'aviation civile

Paris, le 29 MAI 2009

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

TOMARK Sro
Strojnicka 5
080 01 PRESOV

Direction navigabilité et opérations

SLOVAQUIE

Pôle certification, suivi de navigabilité et aviation générale

Référence : DSAC/NO/NAV/

09 0 27 5

Affaire suivie par : Jacques CANUEL
jacques.canuel@aviation-civile.gouv.fr
Tél. 01 58 09 40 87 – Fax : 01 58 09 43 47

Objet : Fiches d'identification ULM

SPECIMEN

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointes les fiches d'identification pour les ULM suivants :

VIPER SD-4 UL (P)	B203SF02118L
VIPER SD-4 ULSFR (P)	B203SF02119L

Ces fiches ont été visées attestant de la conformité du dossier technique avec l'instruction du 23 septembre 1998 relative aux ultra légers motorisés (ULM). Les éléments du dossier que vous avez bien voulu déposer avec la déclaration n'ont pas été étudiés par la DGAC et sont simplement archivés.

Je me dois de vous rappeler que toute fiche d'identification est délivrée en considération de la déclaration du postulant et en cas de fausse déclaration le postulant est passible des dispositions de l'article 441-1 du code pénal.

P.1 : 2 fiches d'identification

Présent
pour
l'avenir

Le Ministre chargé de l'aviation civile peut faire effectuer la surveillance qu'il juge nécessaire, par des personnes ou des organismes habilités à cet effet, pour s'assurer de la conformité de l'ULM pour lequel la fiche est visée.

Vous voudrez bien remettre une copie de ce document, que vous certifierez conforme, à l'acquéreur, afin d'identification par les autorités compétentes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


Jacques Canuel
Responsable de navigabilité ULM

Courtesy translation :

Please agree to find the "fiches d'identification ULM" for the following ultra light:

VIPER SD-4 UL (P)	B203SF02118L
VIPER SD-4 ULSFR (P)	B203SF02119L

These cards were signed attesting conformity of the technical dossier with the instruction of 23/09/1998 relating to the ultra lights. The elements of the file you have deposit with the declaration were not studied and are simply filed.

I remind to you that any card of identification is delivered in consideration of the declaration of the applicant and in the event of misrepresentation the applicant is liable to the provisions of article 441-1 penal code.

The minister charged with French Civil Aviation can make carry out the monitoring which it considers necessary, by people or organisation entitled for this purpose, to ensure itself of the conformity of the ultra light for which the card is signed.

You will have to give a copy of this document, which you will certify conforms, to the purchaser, in order to identification by the proper authorities.

Best regards.